

CORTIER (Claude), PARPETTE Chantal (dir.), « De quelques enjeux et usages historiques du Français fondamental », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*

n° 36, juin 2006, 250 p.

Anne-Marie Chartier

**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/histoire-education/1963>

DOI : 10.4000/histoire-education.1963

ISSN : 2102-5452

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2009

Pagination : 136-142

ISBN : 978-2-7342-1151-8

ISSN : 0221-6280

Référence électronique

Anne-Marie Chartier, « CORTIER (Claude), PARPETTE Chantal (dir.), « De quelques enjeux et usages historiques du Français fondamental », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* », *Histoire de l'éducation* [En ligne], 122 | 2009, mis en ligne le 27 octobre 2009, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/histoire-education/1963> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/histoire-education.1963>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

© Tous droits réservés

CORTIER (Claude), PARPETTE
Chantal (dir.), « De quelques enjeux
et usages historiques du *Français
fondamental* », *Documents pour
l'histoire du français langue étrangère
ou seconde*

n° 36, juin 2006, 250 p.

Anne-Marie Chartier

RÉFÉRENCE

CORTIER (Claude), PARPETTE Chantal (dir.), « De quelques enjeux et usages historiques du *Français fondamental* », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, n° 36, juin 2006, 250 p.

- 1 En 1954 paraît *Le Français élémentaire*, rebaptisé *Le Français fondamental* à la fin des années 1950. Publié par le Musée pédagogique sous l'égide du ministère de l'Éducation nationale, ce petit ouvrage de 67 pages est le résultat d'une enquête de trois ans conduite par l'équipe de recherche de l'École normale supérieure de Saint-Cloud. Conçu pour aider à enseigner le français à des adultes ou des enfants, ce n'est ni un dictionnaire, ni une grammaire, ni une méthode, mais un guide de 1 475 mots (le second degré en aura 1 609) articulant « vocabulaire » et « grammaire » (les mots grammaticaux), sans aucun autre référent théorique affiché que l'« empirisme rationnel ». Il déclenche aussitôt une polémique scientifique, politique, pédagogique et médiatique qui le met sous le feu des projecteurs. En quelques années, il devient l'ouvrage de référence pour la didactique de l'oral, en France et à l'étranger,

renouvelant les enseignements du français langue étrangère (FLE) et d'autres langues qui s'inspirent de ses orientations. Pour le cinquantenaire de sa parution, la Société internationale pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde (SIHFLES) et le laboratoire Interactions, corpus, apprentissages, représentations (ICAR) ont organisé un colloque à l'École normale supérieure Lettres et sciences humaines de Lyon (l'ancienne ENS de Saint-Cloud), avec le concours de l'Institut national de recherche pédagogique (INRP) et de l'Association de didactique du français langue étrangère (ASDIFLE). Le numéro de *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* dont il est question ici, dirigé par Claude Cortier et Chantal Perpette, en a retenu des communications provenant d'acteurs (comme Paul Rivenc), de témoins (comme Jean-Claude Chevalier) et de linguistes qui éclairent les enjeux linguistiques et didactiques de cet « événement historique », en France et dans des pays où il a joué un rôle décisif, comme l'Allemagne, l'Espagne, la Turquie. Au total, un ensemble écrit de façon alerte et précise, tout à fait passionnant.

- 2 Premier point, le projet de l'ouvrage. Comme le rappelle P. Rivenc, qui a participé à trois enquêtes de ce type (*Le français fondamental*, 1951-1954, *L'espagnol fondamental*, 1963-1970, *Le portugais fondamental*, 1970-1984), l'idée révolutionnaire vient d'Aurélien Sauvageot, professeur à Langues O, spécialiste du finno-ougrien, qui a soumis le projet à la commission française pour l'UNESCO. Il s'agit de produire un répertoire des mots français de base, mais à partir d'une enquête sur la langue parlée, en se servant des mots d'usage réellement courant et non de ceux qui sont supposés tels. D'où la perspective statisticienne de l'équipe, attachée à recueillir et dépouiller des corpus (312 000 occurrences, pour 275 informateurs) de façon à établir des fréquences. À l'époque, la langue parlée est conçue comme la « langue populaire », défectueuse et pittoresque, absente des milieux cultivés attachés aux bons usages. Rivenc rappelle l'anecdote fameuse du magnétophone caché sous la table par le fils de Sauvageot pendant un repas réunissant des linguistes de renom. Le corpus enregistré stupéfie le linguiste, qui doit réviser ses hypothèses : la notion de phrase est pulvérisée, l'implicite est la règle, les énoncés incomplets sont parfaitement intelligibles pour les participants, les marques prosodiques d'expression et les constructions enchaînées à plusieurs font exploser la syntaxe, le décryptage s'avère impossible par un tiers qui n'a pas la mémoire vive des échanges en situation. Bref, tout ce qu'on croyait savoir sur les oppositions langue parlée/langue écrite et langue populaire/langue soutenue est ruiné par une conversation réelle entre universitaires, ou plutôt par la matérialité irrécusable de son enregistrement. Les chercheurs de Saint-Cloud sont devant « un objet nouveau et insolite, l'interaction orale », telle qu'aucun d'eux n'aurait jamais osé l'imaginer. Cette découverte ne pouvait qu'avoir des répercussions dérangeantes, aussi bien scientifiques (les débats entre linguistes sur les modélisations théoriques) que pédagogiques (la création de la didactique des langues, le recours aux méthodes audio-orales, puis audio-visuelles, etc.).
- 3 Deuxième point, la genèse de la recherche. Pourquoi le ministère avait-il financé un tel projet ? Daniel Coste rappelle qu'en 1947 l'UNESCO s'est engagée à diffuser les « grandes langues » de communication internationale (de fait, le français et l'anglais) et à promouvoir les langues « non pleinement grammatisées » (africaines, essentiellement). Puisqu'il y a eu un *Basic English*, établi a priori et non à partir d'une enquête de terrain, dont l'efficacité a semblé patente pendant la guerre (trois mois de stage ont suffi pour que 20 000 matelots chinois communiquent en anglais), il est

nécessaire de publier aussi un « français de base » (le français fondamental est d'ailleurs parfois désigné sous ce nom, sur le modèle du *Basic English*). Le projet, soutenu par Sauvageot, transite des services de la France d'Outre-Mer, peu favorables, au ministère de l'Éducation nationale, qui crée un Centre pour l'étude du français élémentaire, financé par le biais de la Commission française pour l'UNESCO. Installé à l'École normale supérieure de Saint-Cloud à une époque où aucune université ne dispose d'un laboratoire de linguistique, il a besoin d'un spécialiste du français pour sa direction scientifique. Ce sera Georges Gougenheim, en poste à l'université de Strasbourg, seiziémiste, grammairien et lexicologue, disciple de Ferdinand Brunot et spécialiste de la langue populaire. Il est secondé par Paul Rivenc, ancien élève de Saint-Cloud, jeune professeur de lettres modernes et militant de Peuple et culture, qui s'engagera ensuite dans l'aventure du Centre de recherche et d'études pour la diffusion du français (CREDIF), créé en 1959. Quelques linguistes acceptent de siéger dans la commission chargée de donner sa caution de sérieux et de légitimité scientifique à l'opération (Robert-Léon Wagner, Pierre Fouché, Charles Bruneau, Georges Matoré, tous professeurs à la Sorbonne, et Émile Benveniste, du Collège de France, ami de Gougenheim), persuadés que ce projet de pédagogie élémentaire est très extérieur à leurs préoccupations scientifiques.

- 4 Troisième point, la polémique. L'attaque vient de la droite (les tenants de la langue française se scandalisent ou se gaussent, Pierre Gaxotte parle de « grosse farce » dans le *Figaro*), mais l'offensive la plus violente, retracée par Jean-Claude Chevalier, vient de Marcel Cohen (1884-1974), linguiste prestigieux qui a contribué à la fondation du CNRS avec Joliot-Curie après la Libération. Son appartenance affichée au Parti communiste français lui vaut sans doute d'avoir été évincé du Collège de France au profit de Benveniste (à l'époque, spécialiste des langues iraniennes) et de la chaire de sociolinguistique des Hautes Études au profit de Vendryes (spécialiste du celtique). *Le Français élémentaire*, travail linguistique mais aussi social et politique, est passé au grill par le réseau de linguistes qu'il réunit autour de lui (Gilbert Lazard, Guy Serbat, Henri Mitterand, Antoine Culioli, Jean Dubois, Jean-Claude Chevalier). Argument central : « la classe prolétarienne a droit à une langue élaborée, à un français de culture ; un français simplifié serait une marque de mépris ». En pleine guerre froide, l'opération est mise en relation avec l'association présidée par le ministre André Marie pour promouvoir des écoles d'enseignement bilingue, dans laquelle les communistes voient une machine de guerre proaméricaine. En 1955 un ouvrage collectif de 113 pages, *Français élémentaire ? Non*, publié par les Éditions sociales, attaque le travail de Gougenheim, dénonce un complot de l'UNESCO et une entreprise paternaliste, qui assèche les crédits destinés à répertorier les langues locales et favorise un *basic French* monopolistique. Après avoir dénoncé les visées politiques cachées d'une opération où des savants se sont laissé enrôler « avec candeur », on démolit la méthode : les listes de mots sortis de leur contexte ne servent à rien, les mots abstraits et les structures un peu complexes sont systématiquement éliminés, les systèmes de dérivation sont oubliés, si bien qu'on aboutit à « une langue infirme et informe ». Les professeurs de lettres approuvent. Desservies par leur outrance, les critiques passent pourtant à côté de ce qui fait l'originalité du projet « FF », qui va emporter toutes les structures de l'enseignement traditionnel dans un irrésistible courant de réformes (Plan de rénovation du français, des maths modernes, etc.). Reste que les objections reposaient sur l'idée que la langue est un ensemble ayant sa dynamique propre, que les mots et les morphèmes ne prennent sens que dans les syntagmes qui les organisent : autant d'idées qui vont

prendre leur revanche à travers le courant structuraliste et la grammaire transformationnelle et l'emporter contre la statistique lexicale des corpus de fréquence. À travers cette « escarmouche », on assiste donc à « une première bataille pour l'expansion d'une linguistique nouvelle en France ».

- 5 Gougenheim s'est gardé d'entrer dans la polémique, dont la violence inattendue l'a profondément traumatisé. Il détruit tous les enregistrements utilisés, sous prétexte que leur mauvaise qualité (sur disque de papier magnétisé de 6 minutes) les rendait inexploitable ; Rivenc pense qu'il voulait éviter des polémiques supplémentaires stigmatisant la prononciation populaire des informateurs (« vulgaire » pour l'ensemble de corps professoral) et parer au soupçon de vouloir en faire la référence de l'oral à enseigner. On imagine le désespoir du professeur Petar Guberina, directeur du laboratoire de phonétique de Zagreb et collaborateur du CREDIF, passionné par l'étude de la parole, découvrant quelques mois plus tard la « destruction du premier corpus sonore d'importance recueilli dans le monde ».
- 6 C'est que *Le Français fondamental* ne touche pas à la phonétique : toutes les transcriptions des corpus sont orthographiques, alors que l'alphabet phonétique international (API) est en usage dans les pays anglo-saxons depuis 1888. La reprise du dossier, avec la sérénité que donne un demi-siècle de recul, permet aux linguistes actuels de le situer dans une histoire au long cours. La question de la phonétique est si intimement liée à la réforme de l'orthographe qu'elle aurait ouvert un autre espace polémique, auquel Gougenheim s'est gardé de toucher. C'est ce que montre la communication de Jean-François Bonnot et Louis-Jean Boë intitulée « Ce que les grammairiens n'ont point fait, des phonéticiens l'ont tenté : l'utopie de la notation exacte de la parole à l'aube du XXe siècle ». Ils rappellent l'œuvre pionnière de l'abbé Rousselot, avec son *Dictionnaire de la prononciation française* (1911), de Martinon (*Comment on prononce le français*, 1911), et l'audace réformiste de Charles Brunot, appelant dès 1905 à la constitution d'une commission qui dirait la norme du français vivant à partir d'enregistrements et établirait sur cette base un système graphique de notation simplifié. Rien de cette audace dans *Le Français fondamental*, qui respecte prudemment la terminologie classique (noms, adjectifs, verbes) ; en revanche, il utilise intuitivement l'opposition entre « connaissances actives » et « connaissances passives », qui recoupe la distinction devenue plus tard classique entre performance et compétence, et distingue l'usage des temps verbaux à l'oral et à l'écrit, que Benveniste théoriserait en 1966 dans sa linguistique énonciative opposant temps de l'histoire et temps du discours. Dominique Klinger et Georges-Daniel Véronique s'interrogent sur les suites théoriques et didactiques qu'a pu avoir cette tentative pour introduire une « grammaire de l'oral », qu'ils analysent dans l'ouvrage de Pierre Le Goffic et Nelly Combe Mc Bride, *Les Constructions fondamentales du français*, paru vingt ans plus tard dans un tout autre environnement théorique.
- 7 En effet, tout se passe comme si les cadres de référence dans lesquels ont été élaborés les projets politiques de la Libération (ceux du Plan Langevin-Wallon) étaient inaptes à traiter les innovations en cours. On le voit dans les articles décrivant la réception du *français fondamental* hors des frontières. Les multiples tentatives pour créer des « vocabulaires simplifiés » à des fins d'enseignement des langues vivantes, qu'analyse Javier Suso López, cessent de se référer aux œuvres littéraires et aux dictionnaires dans leur progression d'apprentissage et distinguent soigneusement les mots « à apprendre » (pour parler) et les mots « à reconnaître » (pour lire). *Le français*

fondamental inspire de nouveaux manuels, qui s'imposent pour enseigner le français en Allemagne (étudiés par Herbert et Ingeborg Christ), mais aussi l'allemand aux non germanophones (Franz-Joseph Meißner). Même évolution en Espagne, où le *français fondamental* fait souffler « un vent de modernité » (Francisco José Morales Gil) et met fin aux leçons de vocabulaire à l'ancienne (Maria-Eugenia F. Fernandez). Le paradoxe veut que la fin du franquisme soit aussi la fin de la domination du français, même rénové, au profit d'une anglophonie tardive, mais irrésistible. En Turquie (Hanife Güven), où le français est l'une des langues vivantes du secondaire, le *français fondamental* permet aux enseignants, réunis en stages de formation, d'introduire les outils audiovisuels (1971) et d'aboutir à de nouveaux programmes (1973) : l'objectif est la communication orale, non la lecture de textes. Ici comme ailleurs, les exercices de dialogue remplacent les versions, les thèmes et la récitation par cœur des règles de grammaire.

- 8 Ainsi, les 67 pages du *Français fondamental*, petite vague devenue tsunami, ébranlent tout l'édifice scolaire de l'enseignement du français (langue maternelle ou seconde) dont la pierre angulaire, scellée au début du XXe siècle, était l'étude des textes français, position « moderniste » qui récusait la nécessité des humanités classiques. Son présupposé était que ce sont les littératures qui instituent les langues nationales. Les linguistes ruinent cette croyance d'intellectuels cultivés, fruit d'un aveuglement stigmatisé comme « bourgeois » par la sociologie dix ans plus tard (*Les Héritiers*, 1964). Ce faisant, ils oublient (comme tout le monde) que le rôle phare dévolu à la littérature tient à sa place, politiquement assignée, de « religion laïque » élaborée pour une France républicaine. Mais s'ils minent les croyances partagées sur « l'amour de la langue », en les fracassant sur les pratiques réelles de la parole, c'est qu'ils prennent au sérieux, comme leurs collègues littéraires, la mission démocratique de l'école. C'est ce que les intellectuels communistes ont du mal à leur pardonner. En 1954, les « savoirs de base » ne sont pas encore en débat : tout le monde fait de la maîtrise de la langue orale une condition *sine qua non* de l'acquisition de la langue écrite, confondue avec la littérature. En mettant la barre « trop bas », les linguistes de Saint-Cloud révèlent, avant les évaluations internationales, la face cachée des (contre)performances scolaires. Comment rendre compatibles ambition et réalisme ? Le dossier passionnant réuni par Claude Cortier et Chantal Parpette permet aux esprits oublieux de (re)découvrir, *in statu nascendi*, une articulation réussie entre chercheurs et innovateurs, entre laboratoire et école, avec, à la clef, l'invention d'un nouveau champ de recherche, la didactique des langues. Il permet de comprendre pourquoi une simple liste de mots a pu mettre le feu aux poudres. Les débats ultérieurs sur le handicap socio-culturel, la littéracie, les compétences de base, le SMIG culturel, le socle commun... montrent que la question est loin d'être close.